



L'édito



La Culture tient salon

Votre ville a la chance d'abriter trois musées renommés situés dans des bâtiments prestigieux: le Musée d'ethnographie, le Muséum d'histoire naturelle et le Musée d'art et d'histoire. Chacun de ces musées organise chaque année une grande exposition valorisant le patrimoine culturel et naturel neuchâtelois, en proposant des regards innovants sur différents aspects qui ont construit depuis un millénaire l'identité et la valeur de notre cité, son histoire et sa population. S'ajoutent à ces grandes expositions annuelles les expositions permanentes des collections ainsi que d'autres événements ponctuels. En complément, l'Atelier des musées organise toute une série d'animations à destination des groupes et des écoles. Les expositions de ces musées sont aujourd'hui remarquées tant sur le plan national qu'international.

Les responsables de l'organisation des manifestations du Millénaire de la ville peuvent s'appuyer sur une histoire, une identité et un patrimoine de valeur pour vous proposer de redécouvrir Neuchâtel dans une perspective rattachée au passé, au présent et au futur associant les talents de nombreux intervenants indépendants.

Les conservateurs et les collaborateurs des trois musées ainsi que le chef de projet des festivités du Millénaire de la ville vous donnent rendez-vous dès vendredi à leur stand au Salon expo sur la place du port pour présenter leurs activités et dialoguer. Vous y serez les bienvenus.

*Françoise Jeanneret,
Directrice de la culture*



Le Service des forêts abattra 913 arbres, soit environ 1000 m³ de bois dans la forêt de Chaumont. • Photo: archives sp

Un dialogue constructif

La Ville et les habitants de Chaumont sont parvenus à trouver une solution concernant la fermeture de la route de Chaumont. Les automobilistes pourront circuler en trafic alterné de 17h30 à 7h30 et les week-ends durant toute la durée des travaux d'entretien de la forêt.

Le 12 octobre dernier, la Ville de Neuchâtel communiquait la fermeture – pour un mois – de la route de Chaumont entre le chemin du Coq et Chaumont Pury pour des travaux d'entretien de la forêt. Les habitants de Chaumont auraient dû en être informés préalablement. Un problème de coordination a fait qu'ils ont appris la nouvelle par des panneaux de signalisation.

Rencontre avec les habitants

Au vu des réactions suscitées par la fermeture, une rencontre a été organisée vendredi passé entre les habitants de Chaumont et le conseiller communal Olivier Arni. Les routes difficiles, le passage des secours, le funiculaire régulièrement en panne, le manque à gagner pour la Pinte de Pierre-à-Bot, un déménagement et la longueur du détour sont autant d'inconvénients qui ont été relevés par les Chaumonniers.

Vers une solution

«Nous nous préoccupons des habitants de Chaumont», a déclaré le directeur de l'environnement. Durant les travaux, les camions de

livraisons et de déménagement pourront emprunter la route sur demande au service forestier. En cas d'urgence, un passage sera libéré pour les secours. Les TN assureront une desserte en bus au cas où le funiculaire tomberait en panne. Le dialogue entre le conseiller communal et les habitants de Chaumont a permis de trouver une solution de manière constructive.

Des coûts supplémentaires

Les travaux ont commencé le 19 octobre et devraient se terminer le 12 novembre. La mise en place du trafic alterné pour la nuit et les week-ends coûtera quelques dizaines de milliers de francs. (ak)



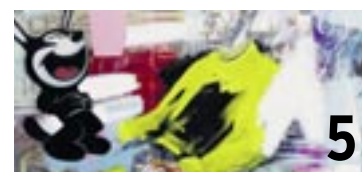
3

Le quartier d'inhumations A du cimetière Beauregard sera désaffecté durant l'hiver 2010-2011.



4

Une pièce en chocolat de plus de 200 kilos sera montée dimanche au Musée d'art et d'histoire.



5

Une exposition d'artistes argentins vivant en Suisse sera vernie vendredi au Péristyle de l'Hôtel de Ville.



www.monruz2008.ch

Association des Entreprises
et Commerces du quartier
de Monruz et environs

**Prochaine réunion
des membres:
jeudi 2 décembre 2010
à 18h30**

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Salon de coiffure Anastasia

Très bien situé dans le quartier de Monruz près de la Tour, le salon de coiffure Anastasia se trouve au rez-de-chaussée d'un immeuble construit en 1972, surplombant le lac de Neuchâtel.

Trois ans après sa construction, un salon de coiffure voyait déjà le jour. Repris en avril 2001 par Anastasia et Linda, deux amies d'apprentissage et désormais collègues, l'appartement devenu petit salon sympathique et convivial continue de voir défiler sa clientèle ancienne et nouvelle. Un événement tragique va mettre fin à cette collaboration puisqu'en février

2002, Linda disparaissait suite à un accident de la route. Anastasia souhaite lui rendre hommage et décide de continuer à faire marcher leur petite entreprise. Voilà maintenant 9 ans que cette passionnée de coiffure est installée dans le quartier!

«Les contacts avec la clientèle sont extraordinaires! Les liens qui se créent au fil du temps sont jalonnés par tous les événements de la vie tels que naissances, mariages, décès, etc. Que c'est enrichissant!» s'exclame Anastasia. Pour elle, le monde de la coiffure est fascinant, lié à la mode de tous temps.

De ce fait, il change également beaucoup. Les coiffeurs sont comme des artistes qui créent et adaptent au gré de leur fantaisie avec des hauts et des bas, mais toujours en constante évolution. Pour toutes ces raisons, Anastasia reste encore aujourd'hui passionnée par son travail et heureuse de tout ce qu'il lui apporte. Allez-lui rendre visite...

Coiffure Homme - Femme - Enfant

Ouvert du mardi au samedi,
sur rendez-vous
Rue de Champréveyres 11
Tél. 032 725 79 35

Nos membres actifs: ADMIRAL SA / Horlogerie • AK SA / TAXICAB / Transport de personnes • AMPHITRYON / Restauration • ATELIER D'ARCHITECTURE MANINI PIETRINI Sàrl / Architecture • BOSSHARD Roger Bateau-Ecole / Bateau-Ecole voile et moteur • BRUNNER & ASSOCIES SA / Fiduciaire • Cabinet Médical R. & D. GUBSER / Méd. interne et Neuropédiatrie • CAFÉ RESTAURANT DE MONRUZ S. à r.l. / Restauration • CARROSSERIE HARO Erik LAUPER SA / Carrosserie • COIFFURE ANASTASIA / Coiffure • COMICARS / Entretien + lavage véhicules • CORNU MASTER SCHOOL / Cours de perfectionnement moto • ECLAT D'AZUR / Désinfection, désinsectisation, dératation • EIKM (Ecole Internationale de Krav Maga) / Self-défense • ELECTRO-PRO SA / Electricité - Télécommunications • ELEXA SA / Install. électriques et télématiques • EXPRESS SECRETARIAT / Services administratifs • FLEUR DE VIE / Cabinet de naturothérapie • GARAGE DE BELLEVAUX J.-M. REY SA / Garage • GARAGE T.

MATTEI HAUTERIVE SA / Garage • GENERAS Sàrl / Cabinet d'assurances • HOTEL PALAFITTE / Hôtellerie & Restauration • INTERCOSMETICA NEUCHATEL SA / Produits cosmétiques • LITTORAL GERANCE SA / Gérance immobilière • PHARMACIE DE MONRUZ - Medpha SA / Pharmacie - Parapharmacie • PNEUS-MATIC DISCOUNT / CYCLES REZZO / Pneus+Jantes/Cycles+acc • RESTAURANT DU CERCLE DE LA VOILE / Restauration • REZZONICO SA / Entreprise générale • RWB analub laboratoires SA / Laboratoire d'analyses d'eau potable • SGA - Société Général d'Affichage / Affichage et publicité • SOLARIUM *My Sun* / Solarium self-service • SPRINGMANN SA / Machines-Outils • STOPPA FILS SA / Plâtrerie - Peinture • TONUS MANAGEMENT SA / Placement de personnel fixe et temp. • VERT'TIGE / Création florale • VOUMARD MACHINES CO SA / Machines à rectifier • WAELTI Atelier mécanique / Vente & Rép. Mach. jardin & prof.

**Express
Secrétariat**



Saars 25 • 2000 Neuchâtel
Tél. 032 724 93 15
Fax 032 724 93 16
info@express-secretariat.com
www.express-secretariat.com

Monruz 2
Neuchâtel
Tél. 032 729 96 66
Fax 032 729 96 69
info@elexa.ch
www.elexa.ch

elexa

Votre électricien...
...depuis 1933

(dépannage 24h/24h)

Une équipe à votre service

Saint-Nicolas 11, case postale, 2006 Neuchâtel
Téléphone 032 725 12 96, téléfax 032 724 19 37

imprimerie
messellier sa

Dans ce numéro

Participez!

Les habitants de la Ville de Neuchâtel ont la possibilité de participer à un sondage en ligne organisé au niveau national. Le questionnaire porte sur des sujets d'actualité au niveau national et également sur des questions en lien avec la Ville de Neuchâtel. Participez au sondage sur <http://www.vimentis.ch/sondage/?ref=neuchatel>

Séance de relevée

Le Conseil général s'est prononcé lundi sur des objets qui étaient inscrits à l'ordre du jour depuis plus de six mois. Le législatif de la Ville a également adopté plusieurs motions et postulats favorisant les économies d'énergie.

Page 8

Nouveaux camions

Le Conseil général a accepté à l'unanimité une demande de crédit de l'exécutif pour remplacer trois véhicules lourds d'intervention du Service d'incendie et de secours. L'acquisition de ces trois camions est indispensable au bon fonctionnement du service.

Page 9



Neuchâtel du Monde

Une délégation neuchâteloise menée par le conseiller communal Alain Ribaux représente Neuchâtel à la 7^e rencontre des «Neuchâtel du Monde» qui se déroule du 17 au 23 octobre en Afrique du Sud.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le 27 octobre 2010.

Le cimetière de Beaugard désaffectera le quartier d'inhumations A durant l'hiver 2010-2011



Ginette Escarré, responsable administrative du cimetière Beaugard devant le quartier A.

Un quartier mis au repos

Le quartier d'inhumations A du cimetière Beaugard sera désaffecté durant cet hiver. Les ossements des personnes inhumées et les urnes resteront en terre. Les proches parents peuvent toutefois demander que les ossements soient exhumés et incinérés. Les urnes peuvent également être remises aux proches. Dans les deux cas, les familles en assumeront les frais. Les monuments et autres ornements peuvent aussi être récupérés par les proches. Toutes ces demandes doivent être formulées par écrit. Elle devront parvenir au service administratif du cimetière jusqu'au 30 novembre 2010.

Passé ce délai, le personnel du cimetière éliminera les différentes tombes, les bordures, les haies et les arbres du quartier A. Les ossements ainsi que les urnes resteront définitivement en terre. L'accueil du cimetière Beaugard est à disposition du public pour tout renseignement supplémentaire.

Un quartier qui a 45 ans

Dans le courant de l'année 2011, le personnel du Service des parcs et promenades remplacera le quartier A par une grande prairie. De la terre végétale sera ajoutée au terrain qui reposera durant environ cinq ans. La première

tombe du quartier A date d'il y a 45 ans en arrière. La dernière, elle, a 41 ans. Le délai légal de désaffectation se monte à 30 ans dans le canton de Neuchâtel. «Dans les cimetières de Berne ou de Fribourg, le délai n'est que de 20 ans», explique Ginette Escarré, responsable administrative du cimetière de Beaugard. Le quartier A compte 436 tombes au total. Le service administratif a envoyé 160 lettres aux parents proches concernés par cette désaffectation. Des panneaux ont également été installés dans le cimetière de manière à informer les gens.

« Chacun a ses propres croyances par rapport à la mort »

Evolution des mentalités

«La désaffectation d'un quartier peut être très douloureuse pour les proches», déclare Ginette Escarré. «J'en ai déjà vécu une en 1996», poursuit-elle. «Les proches ont réagi de manière très vive. J'ai même reçu des menaces. Aujourd'hui, la situation est différente: les proches qui ont été informés par écrit nous remercient. Les réactions sont plutôt pondérées.

Chacun a ses propres croyances par rapport à la mort. Je constate tout de même que la situation évolue. Les gens ont tendance à quitter le traditionnel. Les familles choisissent de plus en plus la nature plutôt que le cimetière.

Création d'un nouveau quartier

Le cimetière Beaugard compte 18 quartiers. Le personnel du Service des parcs et promenades est en train d'en aménager un nouveau pour continuer à garantir des inhumations aux habitants de la ville de Neuchâtel. Le cimetière possède également de nombreuses espèces d'arbres et de végétaux. «Le cimetière Beaugard est un magnifique parc où les gens apprécient venir se promener», constate Ginette Escarré. «Ce parc reste néanmoins un cimetière où les défunts doivent pouvoir reposer en paix». (ak)

Demandes et renseignements

Toutes les demandes écrites doivent être adressées au service administratif du cimetière Beaugard, Avenue Edouard-Dubois 27, 2000 Neuchâtel. Renseignements supplémentaires au 032 717 72 47.

La 16^{ème} fête du chocolat se tiendra du 23 au 31 octobre à Neuchâtel

De l'art et du chocolat

Le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (MAHN) propose dimanche un événement artistique consacré au chocolat. Intitulée « Art et Chocolat », cette manifestation gratuite est organisée en collaboration avec les confiseurs chocolatiers neuchâtelois, l'Ecole supérieure Numa-Droz du Lycée Jean-Piaget et le CPLN. Le public est invité à participer à plusieurs animations de 11 à 18 heures. Le montage d'une pièce artistique en chocolat de plus de 200 kilos constitue l'événement phare de cette journée.

L'événement « Art et Chocolat » s'inscrit dans le cadre de la 16^{ème} fête du chocolat qui aura lieu du 23 au 31 octobre dans le canton de Neuchâtel. Le MAHN a déjà organisé une journée de fête en 2009 et il reconduit l'expérience cette année en lui donnant une dimension artistique et contemporaine.

Une pièce en chocolat géante

Les confiseurs chocolatiers monteront entre 14h30 et 15h30 une pièce en chocolat de plus de 200 kilos. Elle sera réalisée dans l'une des plus grandes salles du musée à partir de moules confectionnés par les élèves de l'Ecole supérieure Numa-Droz. Un concours sera organisé



Les confiseurs chocolatiers neuchâtelois monteront une pièce en chocolat dans l'une des plus grandes salles du MAHN. • Photo: archives

pour les enfants. Suite à un tirage au sort, les gagnants pourront mettre la pièce de chocolat en morceaux. Le public pourra déguster le chocolat dès 15h45.

Fabrication du chocolat

Les moules qui auront servi à monter la pièce en chocolat seront exposés dès 11 heures au musée. Les visiteurs pourront découvrir une cinquantaine de pièces réalisées par les jeunes créateurs de l'Ecole supérieure Numa-Droz. Durant cette

journée de fête, le public pourra assister à des démonstrations des confiseurs-chocolatiers et des apprentis du CPLN et de leurs professeurs. Les professionnels donneront régulièrement des explications sur la fabrication du chocolat. Outre les nombreuses animations prévues, l'accordéoniste Serge Broillet viendra jouer quelques morceaux de musique. L'Association des amis du Musée d'art et d'histoire proposera des boissons dès 11 heures. (ak)

« Art et Chocolat » au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel dimanche 24 octobre de 11 à 18 heures. Entrée libre et animations gratuites.



Palmarès du Prix Farel

Le Festival du film à thématique religieuse a pris fin dimanche au Théâtre du Passage sur un succès. Pas moins de 30 films ont séduit durant trois jours un public de professionnels mais également de Neuchâtelois intéressés par ces sujets. Le jury présidé par la journaliste Muriel Siki a décerné les prix suivants :

Prix Farel du long-métrage : *La Vie comme elle va*, de Frédéric Jacovlev (Grand Angle production); Prix Farel du moyen-métrage : *Perle d'Évangile - la Parabole des talents*, de Jean-Claude Salou (France 2); Prix Farel du court-métrage : *Faire face au cancer*, de Murielle Landry (TSR). Le Prix de l'Etat de Neuchâtel revient au film canadien de Jean-Robert Faucher intitulé *D'Oka à St-Jean de Matha* (Radio Canada). Le Prix du public récompense un autre film canadien *Mes sœurs musulmanes* de Francine Pelletier. La 24^{ème} édition du Prix Farel aura lieu à Neuchâtel en 2012.



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures.
Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente « La nature dans tous ses états ». Dès le 30 janvier, legs Yvan et Hélène Amez-Droz. Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.



Jusqu'au 27 mars 2011, exposition « Séries, suites, variations », cycles d'estampes de la collection des arts plastiques de 1500 à aujourd'hui. Mardi 2 novembre à 12h15, mardi du musée, exposition « Séries, suites, variations » Dürer, Goltzius, Van Dyck: autour de quelques fleurons de la collection d'estampes. Visite

commentée par Carme Rodriguez-Pàmias, historienne d'art.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 15 septembre 2011, exposition « Bruits ». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 9 janvier 2011, exposition « Espèces en voie d'apparition », de François Riou. Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre d'art Neuchâtel CAN (rue des Moulins 37), jusqu'au 31 octobre: « Neverland », exposition de Patrick Weidmann. Ouvert me-di de 14 à 18 heures, jeudi de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 20 mars 2011, exposition « L'esprit Dürrenmatt ». Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Mercredi 27 octobre à 19 heures, concert du Nouvel Ensemble Contemporain (NEC): « Jardins sous la pluie ». Billets à l'entrée.

Galerie des Amis des Arts (espl. L.-Robert 1a), du 24 octobre au 21 novembre, exposition Guy Oberson, horizons incertains. Vernissage samedi 23 octobre à 17 heures. Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Théâtre

Théâtre du Pommier

(rue du Pommier 9), jusqu'au 24 octobre (me-je à 20 heures, ve-sa à 20h30, di à 17 heures): « La liste



des dernières choses », par le Collectif anonyme (Neuchâtel). Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch

Conférences

Musée d'art et d'histoire, (en collaboration avec l'Université), cours général public d'histoire de l'art, jeudi 21 octobre de 12 à 14 heures: Jean-Bloé Niestlé, *Etourneaux volants*, 1911. Walter Tschopp & Régine Bonnefoit. Entrée libre.

Divers

Armée du Salut (Ecluse 18), samedi 23 octobre, fête des moissons. De 9h à 16h30, marché, stands, déjeuner/dîner, exposition de peintures de Albeiro Sarria. A 16h30, concert de Melanie Traxel. Entrée libre.

L'actualité culturelle

Concert au Lyceum Club



Le Lyceum Club accueillera samedi 23 octobre, le trio Eleonore avec un programme consacré à Mikhaïl Glinka, Louise Farrenc et Nino Rota. Formé de musiciennes d'origine culturelle très diverse, le trio Eleonore a été fondé à Genève en 1999.

Née en Israël, Anat Kolodny, clarinetiste a étudié au Conservatoire de Musique de Genève, où elle a obtenu un premier prix de virtuosité et le diplôme de musicien d'orchestre.

Mi-Kyung Friedli-Kim, violoncelliste, née à Séoul, a entrepris des études au Conservatoire de Genève puis s'est perfectionnée auprès du maître Pierre Fournier.

La pianiste brésilienne Ivani Venturieri a étudié le piano dans son pays, puis à Salzbourg, où elle a obtenu un premier prix de virtuosité.

Lyceum Club, rue des Beaux-Arts 11, samedi 23 octobre à 17h30.

Dictée du quartier

Initiée par Martine Schneller, championne suisse d'orthographe en 2006 à Chamoson, médaillée de bronze à la dictée des Amériques en 2007 et membre de l'Association du quartier BelErmitage, le comité de l'Association des habitants, voisins et amis du quartier de l'Ermitage convie ses membres et toutes les personnes intéressées à une «dictée du quartier», samedi 13 novembre à 14 heures.

La dictée aura lieu à la cafétéria de l'Ecole internationale de Neuchâtel (avenue des Cadolles 7). Deux catégories sont proposées, à savoir les juniors de 12 à 17 ans et les seniors dès 18 ans.

Des récompenses seront remises aux trois premiers de chaque catégorie. Le nombre de places étant limité, les personnes intéressées doivent s'inscrire jusqu'au 30 octobre à BelErmitage, rue Charles-Knapp 35, tél. 032 721 25 41 e-mail: behermitage@net2000.ch

Samedi 13 novembre à 14 heures (accueil dès 13h30). Finance d'inscription de Fr. 10.- par personne pour les seniors, juniors gratuit. Vente de boissons chaudes et froides et petite restauration.

L'automne dans les musées

L'automne est là...et l'Atelier des musées propose aux enfants, adultes et aînés différents ateliers dans les musées.

Au Muséum d'histoire naturelle, les ateliers pour enfants de 4 à 10 ans auront pour thème «Souris, canards, cafards...». Les plus grands (9-12 ans) se retrouveront samedi 23 octobre pour l'atelier «Fossiles et pierres précieuses...».

Le Musée d'art et d'histoire attend les enfants de 4 à 10 ans pour des ateliers autour de l'exposition «Séries, suites, variations». Les adultes et les aînés ne sont pas oubliés avec un atelier sur le même thème, pour les aînés le jeudi 11 novembre à 14 heures et pour les adultes, samedi 13 novembre à 10 heures.

Renseignements et inscriptions: www.atelier-des-musees.ch, tél. 032 717 79 18 (mardi-vendredi, le matin).

Exposition et concert pour commémorer le Bicentenaire de la République argentine

Viva Argentina

Il y a 200 ans, lors de la révolution de mai 1810, l'Argentine proclamait son indépendance. Pour commémorer le bicentenaire de cette république, une exposition d'artistes argentins vivant en Suisse est organisée au péristyle de l'Hôtel de Ville. Et un concert alliant folklore, tango et danse aura lieu dimanche au Temple du Bas.

Dans le cadre des manifestations destinées à commémorer le bicentenaire de la République argentine, l'Ambassade d'Argentine en Suisse met sur pied en collaboration avec la Ville et la communauté argentine du canton une exposition de sept artistes peintres et plasticiens argentins établis en Suisse. Les œuvres d'Abella, Candell, Fernandez Alberti, Inchaurregui, Ioset, Loeb et Spector s'accompagneront durant toute la durée de l'exposition de la projection d'un document multimédia intitulé «Traces suisses pour un Bicentenaire» qui évoque l'immigration suisse en Argentine.

Tango, folklore et milonga

Par ailleurs, l'Association des Amis du Conservatoire propose dimanche à 17 heures au Temple du Bas un concert consacré à l'Argentine. On y entendra le duo Oscar Gustavo Gieco, à la clarinette, et Adrian Gevara, au piano, l'en-



Peinture de Fernandez Alberti, l'un des artistes argentins établis en Suisse qui exposent dès samedi au péristyle de l'Hôtel de Ville. • Photo: sp

semble 676 Nuevo Tango (violin, bandonéon, guitare, piano et contrebasse) et l'Ensemble Tango Al Mango de Maria la Paz et ses musiciens. Deux danseurs viendront rehausser ce spectacle musical honoré de la présence de son excellence l'ambassadeur d'Argentine en Suisse.

Pianos pour Cordoba

Ce concert fait suite à l'opération «pianos pour l'Argentine» lancée par le régisseur du Temple du Bas Ruben Castro avec l'Association des Amis du

Conservatoire. Ce printemps, grâce à la générosité des Neuchâtelois, 20 pianos en parfait état ont été offerts au Conservatoire de Cordoba, en Argentine. Le directeur de cette institution, Oscar Gustavo Gieco, fait aujourd'hui le voyage de Neuchâtel et joue au Temple du Bas. Par sa présence et son message musical, il entend exprimer la reconnaissance des professeurs et étudiants de son conservatoire.

Vernissage public de l'exposition: vendredi 22 octobre à 18 heures au péristyle de l'Hôtel de Ville.

Chronique culturelle



Le mal absolu

La Shoa est l'expression du mal absolu. Comment Dieu a-t-il pu permettre cela? Pourquoi n'est-il pas intervenu pour empêcher l'extermination systématique des juifs? Le cardinal Charles Journet (1891-1975) s'est beaucoup posé ces questions qui ont ébranlé sa foi. Le documentaire de Jean-Yves Fischbach projeté ce week-end au Passage dans le cadre du Prix Farel montre bien comment l'ecclésiastique a été tenté par le désespoir devant l'horreur des camps et l'absence de réponses à son questionnement. Autre film, mêmes interrogations. Le réalisateur Jean-Claude Boillat montre des jeunes Jurassiens effectuer un devoir de mémoire en visitant le camp d'Auschwitz-Birkenau. Et l'un des participants de s'interroger lui aussi comme le cardinal Journet: comment Dieu a-t-il pu laisser faire cela? Le public en débat et il s'avère que le Dieu des chrétiens n'est pas un deus ex machina qui intervient dans le cours des événements et que l'Eglise peine à expliquer l'existence du mal. C'est bien là le problème. Ce silence assourdissant ne parle-t-il pas en faveur de l'absurdité du monde?

Patrice Neuenschwander

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Tél. 032 721 19 31

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch



Pierre Grosjean



24/24

**Une équipe
de professionnels
à votre service**



Michel Abplanalp

CARROSSERIE D'AUVERNIER

Rue des Gravieres 19 • Tél. 032 731 45 66 • 2012 Auvèrnièr

E-mail : info@carrosserie-auvernier.ch www.carrosserie-auvernier.ch

CARROSSERIE



Fédération des
Carrossiers Romands

50% **POUR RAISON DE SANTÉ**
LIQUIDATION DE TOUT LE STOCK
MEUBLES-SALONS-MATELAS
MEUBLES DU BATTOIR **LES PLUS BEAUX MEUBLES**
S'ACHETENT CHEZ NOUS
MATHOD ST-SULPICE MEYRIN
entre Orbe/Yverdon Rte Cantonale Lausanne/Morges Bois du Lan
GADÉAU
A CHAQUE CLIENT

Neuchâtel
un cœur en ville

a le plaisir de vous convier à l'

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Mardi 9 novembre 2010 | 19h00 | Salle de conférence | Musée d'Histoire naturelle
Entrée libre | Ordre du jour sur : www.neuchateluncoeurenville.ch

 Exposition Holistic - La Maladière Centre

Trucs et astuces pour réduire sa facture d'énergie



Le centre commercial de la Maladière accueille une exposition sur les économies d'énergie.

Cette semaine, La Maladière Centre se met aux économies d'énergie. Les partenaires du projet Holistic, projet européen d'efficacité énergétique qui touche un quartier de la Ville de Neuchâtel, s'installeront dans le centre pour une exposition informative et participative.

Un projet de démonstration ambitieux

Au travers de posters, les visiteurs peuvent découvrir comment la Ville de Neuchâtel et les partenaires impliqués prévoient d'économiser plus de 20% de la consommation d'énergie non renouvelable d'ici à juin 2012 dans un quartier de la ville. Trois types de

mesures sont intégrés dans le projet, soit l'optimisation des installations de chauffage et d'éclairage, l'assainissement énergétique des bâtiments et des infrastructures ainsi que la production d'énergies renouvelables. C'est d'ailleurs à ce titre que La Maladière Centre est intégrée dans le projet puisque son toit sera bientôt couvert de panneaux solaires photovoltaïques.

questions des visiteurs qui souhaitent rénover leur bâtiment ou y installer des panneaux solaires. Les passants pourront également se renseigner sur les possibilités d'utiliser d'autres énergies renouvelables dans leur quotidien.

Un concours de dessin sera également proposé aux enfants qui pourront gagner un abonnement à La Petite Salamandre et un Quizz pour les plus grands leur donnera la chance de gagner un « Kit d'économie d'énergie ».

Conseils et informations pour chacun

Au fil de la semaine, différentes animations et informations seront proposées aux visiteurs. Pour les

plus jeunes, des contes seront proposés le mercredi après-midi de 14 à 17 heures. Le jeudi, des portes ouvertes au réseau de Chauffage Urbain de La Maladière sont organisées entre 17 et 20 heures. Finalement, pendant toutes les journées de vendredi et samedi, des experts répondront aux

Plus d'informations:
www.holistic-ne.ch

Anne-Claude Cosandey



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Cro

Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

La piscine intérieure sera fermée au public vendredi 22 octobre dès 18h30, samedi 23 octobre et dimanche 24 octobre (toute la journée), en raison de l'EU Swimming Invitational 2010.

Football corporatif Terrain des Charmettes

Mercredi 20 octobre, 20h15, New Look 91-Celgene, groupe B.
Jeudi 21 octobre, 20h15, FEN fête de l'Uni-Baxter, groupe A.
Lundi 25 octobre, 18h45, La Gondola-Nexans, groupe A.
Mardi 26 octobre, 18h45, Metalor-OFS Stonehage, groupe B.
A 20h15, Baxter-Casa d'Italia, groupe A.
Mercredi 27 octobre, 20h15, Bar 21-New Look, groupe B.

Football

Mercredi 20 octobre, terrain naturel Pierre-à-Bot, 18h, Serrières-Boudry, juniors D/1/8 finale coupe NE.
Mercredi 20 octobre, nouv. terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h15, Audax-Le Locle, 2^e ligue/coupe NE.
Vendredi 22 octobre, nouv. terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h, Audax-Marin, vétérans.
Samedi 23 octobre, nouv. terrain synthétique Pierre-à-Bot, 9h, Serrières-Comète, juniors E1.
A 10h30, Serrières-Cortaillod, juniors D3.
A 14h30, Serrières-Couvet, juniors C2.
A 18h, Audax-Colombier, 2^e ligue.
A 20h15, Espagnol-Floria, 3^e ligue.
Samedi 23 octobre, terrain Pierre-à-Bot naturel, 16h, Serrières-Béroche-Gorgier, juniors C.
Samedi 23 octobre, stade de la Maladière, 17h45, Ne Xamax-Lucerne, ASL.
Samedi 23 octobre, terrain du Chanet

I (grand), 10h30, Ne Xamax-Dombreson, M11.
Samedi 23 octobre, terrain du Chanet I (petit), 14h, Ne Xamax-Grpm Bas-Lac, M13.
Dimanche 24 octobre, nouv. terrain synthétique Pierre-à-Bot, 10h, Helvetia-Azzuri I, 4^e ligue.
Dimanche 24 octobre, stade de la Maladière, 15h, Ne Xamax M21-Alle, 2^e ligue inter.

Handball

Samedi 23 octobre, halle de sport de la Riveraine, 13h, HBC Neuchâtel-PSG Lyss, MU15.

Rugby

Samedi 23 octobre, terrain de Puits-Godet, 15h, NSRC-Lugano, LNB.

Volleyball

Dimanche 24 octobre, halle de sport de la Riveraine, 14h, NUC III-VBC E2L, F2.
A 17h30, Sagres NUC-VBC Voléro

Zurich, LNA.

Patinoires du Littoral (du 21 au 27 octobre)

Piste principale

je: 9h-11h45/13h45-15h45 public, 9h-10h/13h45-15h45 hockey libre.
ve: 9h-11h45/13h45-15h45 public.
sa: 15h30-16h30 public.
di: 13h45-16h30 public.
lu: 9h-11h45/13h45-15h30 public et hockey libre.
ma: 9h-11h45/13h45-15h30 public, 13h45-15h30 hockey libre.
me: 9h-11h45 public et hockey libre.

Halle couverte

je: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
ve: 9h-11h45/13h45-16h15/20h-22h public.
sa: 13h45-16h public.
di: 10h15-11h45/13h45-16h public, 12h-13h30 hockey libre.
lu/ma/me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.



Séance de relevée pour le Conseil général qui fait le ménage dans son ordre du jour

Bonne soirée pour l'énergie

Le Conseil général a tenu lundi une séance de relevée afin de traiter les interventions en souffrance depuis plus de six mois. Les élus ont également trouvé le temps d'approuver un crédit de 2,15 millions de francs pour l'achat de trois véhicules lourds d'intervention pour le SIS. Le législatif de la Ville a adopté plusieurs motions et postulats favorisant les économies d'énergie. Il a dit oui à :

- **une motion** socialiste pour mettre à disposition des associations et groupements à but non lucratif et à vocation sociale ou culturelle des infrastructures scolaires en soirée et les week-ends ;
- **un postulat** libéral-radical préconisant une analyse approfondie des coûts et profits liés au Fun'ambule et l'élaboration de différents scénarios pour le futur – dont la vente ou la fermeture de ce funiculaire – si sa fiabilité ne peut être garantie ;
- **une motion** socialiste réclamant une augmentation de l'efficacité du système d'éclairage public par, notamment, l'utilisation de diodes électroluminescentes, de façon à économiser de l'énergie et à réduire les coûts. Le Conseil général a accepté sur proposition du groupe PopVertsSol d'aller encore plus loin en étudiant la suppression de certains points lumineux et la

réduction de l'intensité ou du temps de fonctionnement de certains luminaires ;

- **une motion** socialiste visant à inciter – et non pas à contraindre – les commerçants du centre-ville à éteindre leurs vitrines et enseignes durant la nuit. Le PLR a refusé cette motion sous prétexte que la Ville n'avait pas à faire la leçon à d'autres ;
- **un postulat** PLR demandant au Conseil communal de ne pas

chauffer les bâtiments de la Ville à plus de 20 degrés ; l'exécutif qui acceptait d'économiser de l'énergie dans le chauffage des locaux communaux sans pour autant que cela menace la santé du personnel, ne voulait pas de chiffre précis. Il a été battu ;

- **un postulat** PopVertsSol amendé par le PLR invitant le Conseil communal à étudier en collaboration avec le délégué à l'énergie et la

société Viteos les moyens d'informer les ménages sur leur propre consommation moyenne communale, voire cantonale, et sur les possibles mesures concrètes d'économies.

Non à une police verte

Ce postulat est sans conteste celui qui a suscité le plus de discussions lundi soir. Le groupe PopVertsSol demandait que Viteos contacte tous les ménages dont la consommation d'électricité dépasse la moyenne. Ceci afin de réaliser un état des lieux des appareils qu'ils utilisent et de leur faire des propositions concrètes d'économies. D'accord sur le fond, le groupe socialiste ne voulait pas d'une telle intrusion dans la sphère privée des gens. Le Conseil communal, par Pascal Sandoz, ne souhaitait pas non plus cette « police verte de l'énergie ». Difficile d'établir une moyenne objective, a lancé le PLR qui a fait passer une version moins contraignante de ce postulat. Le Conseil général a par ailleurs refusé par 31 voix contre 4 une motion UDC réclamant une transmission plus rapide de l'information au Conseil général, estimant que la pratique actuelle était satisfaisante. A noter que le groupe UDC s'est abstenu sur la plupart des propositions (motions et postulats) adoptées lors de cette séance de relevée.



Bons comptes 2010

La seconde projection annuelle des comptes 2010 laisse entrevoir un résultat positif qui se monte encore à 5,9 millions de francs après un rattrapage comptable de 4,6 millions pour l'aide sociale. Une fois encore, le produit de l'impôt sur les personnes morales est à l'origine de ce bon résultat avec une augmentation spectaculaire de 17,7 millions de francs par rapport au budget.

Grâce à cette situation favorable, le Conseil communal pourrait procéder en 2010 à une correction comptable importante: le nouveau plan comptable qui entrera en vigueur d'ici à 2015 exige l'application du principe d'échéance. Ce principe implique en particulier la comptabilisation de

l'aide sociale dans l'année où elle a été distribuée et non l'année suivante lorsque les décomptes sont établis. Rien ne permet de dire si la situation permettra de le faire en 2015. L'exécutif pourrait effectuer un rattrapage en 2010 déjà, à hauteur de la moitié du montant estimé pour l'année à venir, soit 4,6 millions de francs.

Cette deuxième estimation des comptes 2010 annonce encore deux variations par rapport au budget. La part de la Ville au déficit des mesures d'intégration professionnelle est en baisse de près de 700'000 francs, d'une part. Les ventes à des tiers ainsi que les facturations de prestations et de fournitures progressent de plus de 1,2 million de francs, d'autre part.

L'exécutif a répondu au PLR qu'il avait bien l'intention à terme d'user des cuisines de l'institut La Salle (photo) pour confectionner des repas pour les structures d'accueil.



Trois véhicules lourds du SIS seront remplacés

Le SIS renou

Le Conseil général a accepté à l'unanimité un rapport concernant une demande de crédit relative au remplacement de deux véhicules lourds d'intervention et l'achat d'un camion berce pour le Service d'incendie et de secours (SIS). Ce renouvellement coûte 2'150'000 francs, dont la moitié est subventionnée par l'ECAP via le Fonds cantonal des sapeurs-pompiers.

Le crédit accordé par le Conseil général permettra de remplacer un camion de sauvetage pourvu d'une échelle de trente mètres, un véhicule pionnier et de désincarcération lourde ainsi que l'acquisition d'un camion muni d'un agrégat hydraulique qui permet de charger des conteneurs équipés de matériel spécifique appelés « berces ».



Le camion du SIS pourvu d'une échelle de 30 mètres sera remplacé, de même que deux autres véhicules.

remplacés grâce au crédit octroyé par le Conseil général

Remplace une partie de son parc

Un investissement indispensable

Les camions qui doivent être remplacés ont plus de 20 ans: ils arrivent en bout de course. A tel point que «lorsque l'un d'eux est envoyé sur un sinistre, on se demande s'il va pouvoir revenir», a commenté le groupe UDC. Le groupe PLR a exprimé sa satisfaction quant au bon fonctionnement du SIS. Le groupe socialiste s'est interrogé sur la reprise des vieux camions ainsi que sur la possibilité de les envoyer dans d'autres pays où ils pourraient encore servir. Le groupe PopVertsSol a demandé au Conseil communal de s'exprimer sur la nécessité d'obtenir ces trois véhicules de manière simultanée.

Un équipement pour être opérationnel

«Le SIS a besoin de ces trois nouveaux véhicules pour être opéra-

tionnel», a déclaré le conseiller communal Pascal Sandoz. Concernant la reprise des deux véhicules, «le fournisseur doit nous faire une offre pour les reprendre et nous proposer d'éventuels débouchés». En Suisse, les deux véhicules ne passeraient plus l'expertise. Pour les réparer, il aurait fallu déboursier entre 200'000 et 350'000 francs pour le seul camion échelle.

Participation des communes voisines

Le groupe socialiste a soulevé la question de la participation financière des communes environnantes. «Les communes membres du SIS participent à hauteur de 38'090 francs par an correspondant aux amortissements et charges d'intérêts», précise le directeur de la sécurité. Le crédit accordé pour

le remplacement des véhicules est inscrit à la planification financière 2010-2013, mais l'échelonnement des investissements ne correspond pas tout à fait. Les délais de livraison des camions obligent le SIS à repousser l'acquisition des véhicules d'une année par rapport aux prévisions initiales. Le remplacement des véhicules augmentera la charge financière annuelle du SIS. Dans le domaine du feu, l'excédent de charges du service est pris en charge par les communes desservies en fonction du nombre d'habitants et de la valeur d'assurance incendie du parc immobilier qui varie d'une commune à l'autre. Le montant annuel à charge de chaque commune sera d'environ 1,68 franc par habitant. Pour ces éléments, la Ville de Neuchâtel payera 55'435 francs. (ak)

Création d'une commission

Le Conseil général a accepté par 34 voix, sans opposition et une abstention une proposition du groupe socialiste pour créer une Commission spéciale des affaires communales en matière d'agglomération. Composée de neuf membres, la Commission se réunira pour la première fois ce jeudi soir à 20 heures. Elle aura matière à discuter: le projet d'agglomération du Réseau urbain neuchâtelois (RUN) entre dans sa phase concrète. Dans ce cadre, une cinquantaine de mesures sera proposée aux législatifs des 14 communes concernées et du Canton. Ces mesures devront être concrétisées dès 2011 pour que le Canton obtienne un soutien financier de la Confédération, jusqu'à hauteur de 35%, soit 17 millions de francs sur un montant total de 48 millions. Le Grand Conseil et les législatifs communaux vont tous recevoir un rapport d'information détaillé à ce sujet.

 Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe PopVertsSol

Pascal Helle: «Lors du Conseil général du 18 octobre, le groupe PopVertsSol a déposé une interpellation urgente concernant l'implantation éventuelle d'un casino à la Rotonde. En effet, notre groupe est totalement opposé à ce projet et nous craignons d'être soudain mis devant un fait accompli: la signature d'un bail que l'on ne puisse plus remettre en cause. Rappelons qu'à Las Vegas les casinos sont entourés de déserts alors que la Rotonde est entourée d'écoles, de places de jeux et de logements. Si les premiers et seuls gagnants au casino sont les propriétaires, notre groupe tient à rappeler que les coûts sociaux engendrés par la dépendance au jeu sont à la charge de la collectivité. Il est urgent qu'un débat ait lieu sur ce sujet au sein du Conseil général qui représente les habitants de notre ville.»

Groupe PLR

Blaise Péquignot: «C'est avec satisfaction que le groupe PLR a pris connaissance de l'arrêt du Tribunal fédéral annulant l'arrêté despotique du Conseil d'Etat du 1^{er} juillet 2009. Le gouvernement avait voulu créer un régime d'exception dont auraient bénéficié certains «titulaires de fonctions publiques de l'Etat de Neuchâtel» en matière de stationnement. Selon l'arrêté adopté par notre Conseil le 30 juin 2008, des vignettes de stationnement peuvent être accordées au prix de 110 francs par année aux résidents et aux entreprises ayant leur siège social dans la commune; les «pendulaires dynamiques» peuvent aussi bénéficier d'une telle vignette, mais au tarif annuel de 1'400 francs (resp. 1'600 francs). Pour éviter de payer les vignettes au «prix fort», le Conseil d'Etat avait donc décidé que dans les zones à stationnement limité, les titulaires de fonctions publiques qui ont un besoin indispensable d'un véhicule étaient assimilés aux habitants domiciliés dans la zone considérée. Le TF a considéré que le Conseil d'Etat s'était immiscé dans un domaine de compétence qu'il avait pourtant délégué aux communes et avait ainsi violé la garantie de l'autonomie communale. Ouf, les institutions sont sauvées!»

Groupe socialiste

Grégoire Oguey: «Le Conseil général a adopté lundi soir une



Le groupe PopVertsSol est opposé au projet d'implantation d'un casino à la Rotonde.

motion socialiste tout à la fois utile, pragmatique et économe. Comme ce qui appartient à tous doit profiter à toute la communauté, notre groupe proposait de simplifier et d'assouplir la mise à disposition, aux groupements et associations, des infrastructures scolaires (salles de gymnastique, de réunion, etc.) lorsqu'elles ne sont pas utilisées, le soir et le week-end par exemple. Dans ces temps de crise économique et de quasi absence de locaux disponibles, cette mesure, qui ne grèvera en rien les finances de la Ville, sera d'une réelle utilité à toutes celles et ceux qui s'engagent dans le tissu social, culturel et sportif de notre cité. Le caractère solidaire de la décision de lundi soir réjouit tout particulièrement le groupe socialiste.»

Groupe UDC

Pascal Domatezo: «Un funiculaire nommé désir... C'est un peu le nom que l'on pourrait donner à ce mauvais scénario qu'est le Fun'ambule.

A juste titre, le Fun'ambule a mauvaise réputation auprès du public car en 2009, il avait nécessité 59 interventions pour des raisons techniques, ce qui équivaut à dire que ce véhicule a été en panne environ une fois par semaine.

La Ville s'est équipée d'un véhicule haut de gamme, un vrai bijou de la technologie moderne comme le nommait ainsi le Conseil communal mais à quoi sert un moyen de transport de ce type s'il est constamment en panne ou en révision? A susciter le courroux des usagers qui

se demandent toujours s'ils doivent partir bien plus tôt afin de prendre le bus pour se rendre à la gare ou si par un heureux hasard le Fun'ambule fonctionne enfin.

Le rôle du Fun'ambule serait encore renforcé avec les développements des transports publics prévu dans le cadre du RUN, donnant ainsi

une importance croissante à la gare CFF, notamment en lien avec la liaison rapide entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds dans le cadre du projet TransRUN. Cependant, il faut encore qu'il soit fiable et en état de marche plus souvent que jusqu'à présent si l'on veut que la fréquentation augmente.»

Conseil général

Quels étaient les présents?

Présidence de M^{me} Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), présidente

Y compris la présidente, 36 membres sont présents: M^{mes} et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Matthieu Béguelin (soc), Claude Béguin (soc), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Luciano Bocchi (UDC), Fabio Bongiovanni (PLR), Roy Cairala (UDC), Khadija Clisson (soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Martine Docourt (soc), Pascal Domatezo (UDC), Philippe Etienne (PLR), Thomas Facchinetti (soc), Michel Favez (PopVertsSol), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Jonathan Gretilat (soc), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (soc), Katja Lehr (PLR), Philippe Loup (soc), Nicolas Marthe (PLR), Caroline Nigg (PopVertsSol), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (soc), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (soc), Sabrina Rinaldo Adam (soc), Christophe Schwarb (PLR), Hélène Silberstein (PopVertsSol), Cristina Tasco (soc), Christian van Gessel (PopVertsSol), Nathalie Wust (soc), Joël Zimmerli (PLR), Laura Zwygart de Falco (soc).

Excusés: M^{me} et MM. Maria Angela Guyot (UDC), Alexandre Brodard (PLR), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Sylvain Brossin (UDC).

Le Conseil communal était représenté par M. Daniel Perdrizat (PopVertsSol), président, Mme Françoise Jeanneret (soc), M. Pascal Sandoz (PLR) et M. Olivier Arni (soc), conseillers communaux.

Excusé: M. Alain Ribaux (PLR), vice-président.

A propos...



Un autre regard

«Give youth a future»: Non seulement un symbole, mais un état d'esprit. Celui que les représentants du Parlement des Jeunes de Neuchâtel développent cette semaine en Afrique du Sud.

De fait, depuis plus de dix années, la Ville de Neuchâtel partage ses réflexions avec huit villes du monde dont le nom signifie «nouveau château». Elle est par ailleurs jumelée avec trois villes de France, de Toscane et de Suisse de sorte qu'elle échange ses expériences dans de nombreux domaines. Neuchâtel s'associe aussi avec Besançon pour développer sa coopération technique et démocratique. Notre ville entretient également de fréquents contacts avec la province roumaine de Harghita et la commune de Lunca de Jos. Elle noue, enfin, de nouveaux liens avec la cité lisitanienne de Guimarães dans le prolongement de la présence de l'équipe nationale portugaise lors de l'Euro 2008.

Neuchâtel s'ouvre donc sur le monde et contribue, certes dans une moindre mesure, à la compréhension entre les peuples et les Hommes et cultive la tolérance. Comme le rappelait aussi Nelson Mandela, Neuchâtel prend soin de sa jeunesse pour que le futur soit meilleur.

Dont acte.

Rémy Voirol

La Ville officielle

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que l'arrêté:

- concernant une demande de crédit relative au remplacement de trois véhicules lourds d'intervention pour le Service d'incendie et de secours

adopté par le Conseil général dans sa séance du 18 octobre 2010, peut être consulté à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au lundi 29 novembre 2010.

Par ailleurs, le Conseil général a adopté un arrêté instituant une commission spéciale des affaires communales en matière d'agglomération.

Neuchâtel, le 20 octobre 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Daniel Perdrizat **Le vice-chancelier, Bertrand Cottier**

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Jean-Pierre Wildhaber, architecte à Bevaix (Bureau Wildhaber & Maillard), d'un permis de construire pour la transformation et l'agrandissement mineur de l'immeuble ainsi que l'installation de capteurs solaires en toiture 5, rue des Berthoudes, article 2006 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Suzanne et Bernard Guyaz.

Demande de Madame Chantal Prét Allanfranchini, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour l'assainissement des combles et la création de lucarnes en toiture de l'immeuble 6, rue Coulon, article 2525 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Simone Allanfranchini et de Monsieur Patrice Allanfranchini.

Demande de Monsieur Guido Pietrini, architecte à Neuchâtel (Atelier Manini Pietrini Sàrl), d'un permis de construire pour la construction d'un couvert à vélos à la route des Falaises, article 2589 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de la société Axa Versicherungen AG.

Les plans peuvent être consultés du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre 2010, délai d'opposition.

Demande de la Fondation Pro Alfa-set, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs solaires en toiture de l'immeuble 22, rue du Martenet, article 6369 du cadastre de Neuchâtel.

Demande de Monsieur Jean-Baptiste Cotelli, architecte à Peseux, d'un permis de construire pour l'aménagement de trois places de parc à la rue du Roc 2, article 14607 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Patricia et Michel Hertzog.

Les plans peuvent être consultés du 8 octobre au 8 novembre 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Yves Coppey, architecte à Vétroz, d'un permis de construire pour l'aménagement d'une clinique esthétique et l'installation d'un climatiseur en façade 7, avenue J.-J. Rousseau, article 10706 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Wincasa SA.

Demande de Monsieur Philippe Rufener, architecte à Neuchâtel (Bureau technique architecture & construction), d'un permis de construire pour la réfection de la toiture et l'installation de capteurs solaires (adaptation d'un projet sanctionné et mise en conformité) 2a, rue des Parcs, article 3415 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Copropriété Parcs 2a.

Demande de Monsieur André Escobar, architecte à Bienne (0815 Architekten GmbH), d'un permis de construire pour la construction d'une maison familiale au chemin des Pavés, article 16099 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Christelle Arlette et Frédéric Christophe Maier.

Les plans peuvent être consultés du 22 octobre au 22 novembre 2010, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Vente de livres

Une vente de livres d'occasion aura lieu

samedi 23 octobre de 9 à 12 heures dans les locaux de la Bibliothèque Pestalozzi, fbg du Lac 1

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 11 au 17 octobre 2010

- Température extérieure moyenne: 9.1° C.
- Degrés-jours: 76.1 DJ.

Renseignements complémentaires: www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service de l'énergie et de l'environnement, tél. 032 889 67 20.

Université Populaire Neuchâteloise

L'Université Populaire Neuchâteloise informe le public qu'il reste quelques places dans les cours suivants:

Cours N° 15 – Perfectionnement du français écrit, par M^mc Dominique Natali.

Cours N° 18 – Découverte des oiseaux du canton, par M. Alain Schwab.

Cours N° 27 – Entrez en scène! La vie théâtrale dans le canton de Neuchâtel, par M^mc Yvonne Tissot Gaudin et M. Raymond Spira.

Renseignements et inscriptions sur le site <http://upn.cpln.ch> ou par téléphone mardi et jeudi de 14 à 17 heures au N° de tél. 032 725 50 40.

La chronique musicale de...

Pop mélodramatique et sirop d'érable



Il sera en concert le 29 octobre prochain à la Case à chocs de Neuchâtel, le canadien Mark Berube, déjà remarqué du côté de Festi'neuch, fait des merveilles en matière de chanson pop mélodramatique. A ne louper sous aucun prétexte!

Il était une fois le Canada! Ses cabanes en rondins de bois, ses hydrazions, ses forêts gigantesques, sa poutine et aussi... son Mark Berube! Le gars est né dans le Manitoba, une province canadienne qui a tout de même comme devise «Glorieux et libre»... Ceci explique peut-être une partie de ce sentiment d'abandon total qui s'empare de l'auditeur à l'écoute de la musique de Mark.

Et bien figurez-vous que ce petit Manitobain à l'identité canadienne tellement marquée que du sirop d'érable lui coule quasiment dans les veines, a été élevé à des milliers de kilomètres de là. En l'occurrence, dans un petit pays au sud de



Le canadien Mark Berube se produira le 29 octobre à la Case à chocs.

l'Afrique: le Swaziland! 1'128'000 habitants, capitale: Mbabane, langues officielles: le Swati et l'anglais, gestion des 17'3636 km²: Mswati III, monarque absolu! Voilà qui s'appelle vivre un bon décalage culturel. Tout ça pourquoi au fond? Et bien revenir s'établir dans son Canada natal, à Montréal, afin de se lancer sérieusement dans la musique. De là à affirmer que toutes ces expériences multiculturelles ont une influence sur l'art de Mark Berube, il n'y a qu'un pas que nous franchirons

allègrement. Mark va donc se constituer un groupe, une tribu, une famille: The Patriotic Few. Il est temps de faire les présentations: Mark Berube (voix, piano, accordéon, guitare), Patrick Dugas (batterie, percussion, voix), Kristina Koropecki (violoncelle, voix) et enfin Amélie Mandeville (basse, melodica, voix).

Voilà une musique folk pleine de compassion, où se combinent de façon poignante des thèmes personnels et politiques. Mark Berube a

passé ces dernières années sur la route. Il y a donné des concerts en Amérique du Nord et aussi chez nous, en Europe. Du coup, il s'est rapidement fait un nom en tant qu'artiste international. En 2007 il sort un premier album «What the River Gave the Boat» suivi d'une deuxième perle «What the Boat Gave the River» qu'il défendra en partie à la Case à chocs vendredi prochain. En 2008 il est nominé comme «Meilleur album Solo Roots» au Western Canada Music Awards. Il se met à jouer à l'Olympia de Paris, au Paléo Festival de Nyon, au Festival Folk de Winnipeg ou encore lors de notre Festi'neuch à nous, cet été.

Mark Berube vient juste de lancer un nouveau EP: «Tailored to Fit» qui suit les traces de ses deux premiers disques et se veut un avant-goût de «June in Siberia», son nouvel album qui paraîtra début 2011. A dévorer donc en live à «la Case» vendredi prochain! Et avec beaucoup de sirop d'érable please!!!

- **Mark Berube**
Tailored to Fit
Aquarius records
www.markberube.com

M.N.

A travers l'histoire



Debout dans sa barque, un pêcheur quitte le port de Neuchâtel. L'absence de l'Hôtel des Postes, construit entre 1893 et 1896, ouvre la perspective sur St-Honoré et sur la Collégiale. L'hôtel Touring au Lac n'existe pas non plus: à son emplacement se trouve le jardin de l'hôtel Bellevue, siège aujourd'hui de l'Office cantonal de perception (le port de Neuchâtel, photographie anonyme, vers 1891, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel), Vincent Callet-Molin.

Ouvertures nocturnes

Arrêté

concernant la fermeture des magasins (du 13 octobre 2010)

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Vu la loi cantonale sur la police du commerce, du 30 septembre 1991;

Vu la requête du 24 septembre 2010 présentée par la Fédération neuchâteloise du commerce indépendant de détail (FNCID), le Groupement neuchâtelois des grands magasins (GNGM), l'Union des détaillants neuchâtelois l'enseigne et le syndicat UNIA;

Vu l'avis des milieux intéressés, notamment les associations professionnelles;

Sur la proposition de la Direction de la sécurité;

arrête :

Article premier. – Les magasins de la circonscription communale pourront demeurer ouverts :

- jusqu'à 19 heures, les samedis 11 et 18 décembre 2010;
- jusqu'à 21h30, les mardi 21 décembre et jeudi 23 décembre 2010.

Art. 2. – Les dispositions prévues par la loi fédérale sur le travail et les accords passés entre les associations professionnelles sont applicables s'agissant des compensations accordées au personnel concerné.

Art. 3. – Une indemnité forfaitaire (minimum 20 francs) sera payée à chaque employé(e) les soirs de nocturne jusqu'à 21h30 si le propriétaire du magasin ne fournit pas lui-même une collation substantielle.

Art. 4. – La Direction de la sécurité est chargée de l'application du présent arrêté.

Neuchâtel, le 13 octobre 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Daniel Perdrizat **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les lundis des mots

Lundi 25 octobre à 18h30 à la Reliure Bernard Capt, rue des Moulins 29: *Le métier de relieur artisanal.* Présentation de son atelier de la rue des Moulins, par M. Capt, relieur, doreur.

La Ville officielle

Election complémentaire au Conseil d'Etat

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer pour l'élection complémentaire d'un membre au Conseil d'Etat

le 31 octobre 2010

vu la démission de M. Frédéric Hainard, conseiller d'Etat;

vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;

vu l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat du 25 août 2010;

le Conseil communal précise :

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, à affranchir.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 31 octobre 2010 à 10 heures, au plus tard.**

Vote par Internet

Il ne sera pas possible de voter par Internet lors de ce scrutin.

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 31 octobre 2010 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures.**

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 31 octobre 2010, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

Qui peut voter?

Sont électrices et électeurs en matière cantonale :

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse;
- c) les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans

Echos

■ Demain, le Conseil communal sera représenté par M. Pascal Sandoz, directeur de la sécurité, à l'assemblée de l'Association suisse des taxis, au Centre Dürrenmatt.

■ Demain, Mme Françoise Jeaneret, directrice de la culture, représentera les Autorités communales, à la cérémonie relative à la sortie de presse du volume 9 du Dictionnaire Historique de la Suisse.

■ Vendredi, le Conseil communal sera représenté par MM. Daniel Perdrizat, président et Bertrand Cottier, vice-chancelier, à l'ouverture officielle du Salon-expo, sur la place du Port.

■ Vendredi, Mme Françoise Jeaneret, directrice de la culture, représentera les Autorités communales, au vernissage de l'exposition d'artistes argentins vivant en Suisse, au péristyle de l'Hôtel de Ville.

■ Samedi, le Conseil communal sera représenté par M. Daniel Perdrizat, président, à la 25^e rencontre de la Confrérie des compagnons du Gai-Mollet.

le canton depuis au moins cinq ans.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 29 octobre 2010 à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin :

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site Internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote.

Neuchâtel, le 6 octobre 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Daniel Perdrizat **Le chancelier, Rémy Voirol**



Programme cinéma pour la semaine du 20 au 26 octobre

APOLLO 1 032 710 10 33
LES PETITS MOUCHOIRS
 2^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
 VF me au ma 14h30, 17h30, 20h30.
 Acteurs: François Cluzet, Marion Cotillard.
 De Guillaume Canet.

APOLLO 1 032 710 10 33
THE TOWN
 6^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
 VF ve/sa 23h30.
 Acteurs: Chris Cooper, Jeremy Renner.
 De Ben Affleck.

APOLLO 2 032 710 10 33
WALL STREET - L'ARGENT NE DORT JAMAIS
 3^e semaine. 7 ans sug. 14 ans.
 VF me au ve, di/lu 20h30. VO angl. s-t fr/all. ma 20h30.
Apollo 3: VF me au ma 15h.
 Acteurs: Shia La Beouf, Josh Brolin.
 De Oliver Stone.

APOLLO 2 032 710 10 33
ALPHA ET OMEGA - 3D
 1^{er} semaine. 7 ans sug. 10 ans.
 VF me au ma 14h, me au ve, di au ma 16h.
 Acteurs: Justin Long, Christina Ricci.
 De Anthony Bell. Première suisse.

APOLLO 2 032 710 10 33
DES HOMMES ET DES DIEUX
 7^e semaine. 10 ans sug. 16 ans.
 VF me au ve, di au ma 18h.
 Acteurs: Lambert Wilson, Jean-Marie Frin.
 De Xavier Beauvois.

APOLLO 2 032 710 10 33
BORIS GODUNOV - OPÉRA AU CINÉMA
 1^{er} semaine. Pas de limite d'âge. VO russe sa 18h.
 Acteurs: Ekaterina Semenchuk, René Pape.

APOLLO 2 032 710 10 33
PIRANHA - 3D
 8^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
 VF ve 23h15, sa 23h30.
 Acteurs: Eli Roth, Christopher Lloyd.
 De Aja Alexandre.

APOLLO 3 032 710 10 33
PARANORMAL ACTIVITY 2
 1^{er} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
 VF me au ma 20h15, ve/sa 23h.
 Acteurs: Katie Featherston, Gabriel Johnson.
 De Tod Williams. Première suisse.

APOLLO 3 032 710 10 33
PRUD'HOMMES
 2^e semaine. 7 ans sug. 14 ans. VF me au ma 18h15.
 De Stéphane Goël.

ARCADES 032 710 10 44
MOI, MOCHE ET MÉCHANT - 3D
 4^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
 VF me, sa/di 16h, 18h, me au ma 20h15, je/ve, lu/ma
 15h, 17h30, ve/sa 22h30.
 De Pierre Coffin.

ARCADES 032 710 10 44
LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES DE SAMY - 3D
 7^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
 VF me, sa/di 14h.
 De Ben Stassen.

BIO 032 710 10 55
MANGE, PRIE, AIME
 5^e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
 VF me au ma 20h15.
 Acteurs: Julia Roberts, James Franco, Billy Crudup.
 De Ryan Murphy.

BIO 032 710 10 55
ARTHUR - LA GUERRE DES DEUX MONDES
 2^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
 VF me au ma 15h.
 Acteurs: Freddie Highmore, Cyril Raffaelli.
 De Luc Besson.

BIO 032 710 10 55
DONNANT, DONNANT
 3^e semaine. 7 ans sug. 14 ans.
 VF me au ma 17h45.
 Acteurs: Sabine Azéma, Daniel Auteuil.
 De Isabelle Mergault.

REX 032 710 10 77
THE SOCIAL NETWORK
 2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
 VF me au ma 15h15, me, ve au ma 20h30, ve/sa 23h.
 Acteurs: Jesse Eisenberg, Justin Timberlake.
 De David Fincher.

REX 032 710 10 77
VOUS ALLEZ RENCONTRER UN BEL ET SOMBRE INCONNU
 3^e semaine. 10 ans sug. 16 ans.
 VO s-t fr/all. me, ve au ma 18h.
 Acteurs: Anthony Hopkins, Naomi Watts, Antonio Banderas.
 De Woody Allen.

STUDIO 032 710 10 88
BIUTIFUL
 1^{er} semaine. 14 ans sug. 16 ans.
 VF me au ma 14h30, me, ve au ma 20h30, sa/di
 17h30. VO esp s-t fr/all. me au ve, lu/ma 17h30, je
 20h30.
 Acteurs: Javier Bardem, Maricel Alvarez, Eduard Fernandez.
 De Alejandro Gonzalez Inarritu.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro
général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Parents-Informations (rue du Ter-
tre 2): permanence téléphonique lundi,
mardi, mercredi, vendredi de 9h à 11h,
jeudi de 14h à 18h, lundi soir de 18h à
22h, tél. 032 725 56 46, site internet:
www.parents-information.chPlanning familial et centre de consul-
tation de grossesse (rue St-Maurice 4),
tél. 032 717 74 35, permanence lundi,
mardi, vendredi de 14h à 18h, mercredi
de 13h à 19h, e-mail: planning.familial
@ne.chPro Infirmis (rue de la Maladière 35),
tous renseignements, du lundi au ven-
dredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, tél. 032
722 59 60, fax 032 722 59 70.Pro Natura Neuchâtel (Hôtel des Asso-
ciations - rue Louis-Favre 1), du lundi
au vendredi de 9h à 12h, tél. 032 724 32
32.Pro Senectute (rue de la Côte 48a), ser-
vice social-animation-formation, tél.
032 886 83 40; service repas à domicile
(le matin), tél. 032 886 83 30.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'urgence
144 communique les coordonnées du
pharmacien de garde atteignable pour
les ordonnances urgentes soumises à la
taxe de nuit.NOMAD
maintien à domicileCentre NOMAD
Neuchâtel et environs7 jours/7, prestations de soins (LAMal)
et d'aide aux activités de la vie quoti-
dienne, collaboration avec les partenai-
res favorisant le maintien à domicile.
Demande de prestations et d'informa-
tions: passage M.-de-Meuron 6, Neu-
châtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvra-
bles de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du samedi 23 et
dimanche 24 octobre

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte cantate No
109 de J. C. Bach «Ich glaube, lieberHerr, hilf meinem Unglauben», avec
sainte cène.Temple du Bas: jeudi à 10h, médita-
tion, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte avec sainte
cène.

Est:

La Coudre: di à 10h, culte avec sainte
cène.

Ouest:

Charmettes: sa 23 à 17h30, culte tous
âges avec sainte cène.Serrières: di à 10h15, culte avec sainte
cène.

Pourtalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirch-
gemeinde: 24. Oktober 9 Uhr, Gottes-
dienst im Temple du Bas, Neuchâtel.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portu-
gais. Di à 10h et 18h, messes.Serrières, église Saint-Marc: sa à
17h30, messe. Di à 18h, messe en ita-
lien.Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à
10h30 messe.La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa
à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.Chapelle de la Providence: di à 10h,
messe en polonais.Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage:
di à 10h, célébration dominicale
(aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et
catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-
Vattel): di à 18h, messe.

Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Rahel Fischer

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... les ambassadeurs des musées au Salon-expo

Festival de Théâtre Pour les enfants

Au Théâtre de la Poudrière
Dans le cadre du 50^{ème} anniversaire de Terre des hommes

Samedi 23 octobre



15h00 « Mon premier jour d'école »
Par la compagnie: Fées, Trolls et Cie

Dans sa valise, une colporteuse d'histoires trouve une lettre de ses patrons, Fées, Trolls et Cie qui lui demandent de remonter le temps en utilisant pour cela la montre du lapin blanc, mais en tournant les aiguilles dans le sens contraire! ça marche, elle se retrouve petite, prête à commencer l'école! Mais cela ne se passe pas comme on pourrait l'imaginer!

Histoire rocambolesque d'une durée de 35 minutes, pour tout public dès 4 ans.



17h00 « Toi aussi t'as une belle voix! »
Par la compagnie: Mamurette

De la musique, des chansons, des surprises: Jessica & Padchichi offrent aux enfants un arc-en-ciel d'émotions et de rire à partager ensemble...

Durée du spectacle 35 minutes, pour un public de 3 à 6 ans.



11h00 « Ti'bonhomme » d'après un conte hongrois
Par la compagnie: Croqu'Guignols

Un spectacle de marionnettes autour de l'amitié, de la créativité, de la jalousie et d'un conflit menaçant, qui se résout dans l'harmonie.

Durée du spectacle 45 minutes, pour tous dès 5 ans.



15h00 Le clown Olive

Le clown Olive vous emmènera dans un monde de magie, de musique de rires et de poésie. Ce spectacle est destiné aux enfants entre 3 et 9 ans.

Durée du spectacle 45 minutes.



Théâtre de la Poudrière, Quai Philippe-Godet 22, Neuchâtel

Prix unique des places: 10.- par spectacle,

Abonnement pour 2 spectacles à Fr. 15.-
Réservation Théâtre de la Poudrière 032 724 65 19

Terre des hommes

50^{ème}

aiuto à l'enfance | Kinderhilfe
aiuto all'infanzia | child relief | www.tdh.ch



La Ville de Neuchâtel représentée au Sommet des « Neuchâtel du Monde » en Afrique du Sud

Une nation arc-en-ciel

« La liberté c'est bien, mais l'éducation, c'est mieux! » C'est en citant Nelson Mandela, Prix Nobel de la Paix en 1993 et premier Président de la République, que le vice-président du Conseil communal a commencé sa conférence lundi passé à Newcastle. A la tête d'une délégation de la Ville, Alain Ribaux représente Neuchâtel à la 7^e rencontre des « Neuchâtel du Monde » qui se déroule du 17 au 23 octobre en Afrique du Sud.

Les Villes de Shinshiro (J), Neuburg-an-der-Donau (D), Newcastle-under-

Lyme (GB), Newcastle-upon-Tyne (GB), New Castle (USA Pennsylvanie), Newcastle (AdS) et Neuchâtel débattent durant une semaine du thème de la jeunesse, des mesures pour faciliter l'accès des jeunes au monde des affaires et des moyens d'accompagner le passage des adolescents de l'environnement académique au monde professionnel. Premières impressions en images. Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur cette rencontre lors d'une prochaine édition. (rv)



Les Zoulous constituent le groupe ethnique le plus important du pays. Grâce à une longue tradition guerrière, cette tribu a créé au fil des siècles un puissant royaume. Les délégations des six pays réunis pour ce sommet ont reçu un accueil chaleureux avec chants et danses traditionnelles pratiqués par cette communauté.



Le maire de Newcastle, Clir Afzul Rehmann, et Alain Ribaux, vice-président du Conseil communal: Une poignée de mains en trois temps (mouvement classique, paume contre paume, isolement du pouce, mouvement paume contre paume)! Chez les Noirs qui ont connu les années de « lutte », cette façon de se serrer la main démontre une certaine complicité.



Une cérémonie d'ouverture conviviale et originale: C'est en effet par la voie des airs, en parachute, que le maire de Newcastle, Clir Afzul Rehmann (à gauche), est venu adresser une cordiale bienvenue aux délégations et a ouvert la 7^e rencontre de l'Alliance des Neuchâtel du Monde qui se déroule pour la 2^e fois sur le sol sud africain. Il était accompagné du ministre de la santé pour la Province du KwaZulu Natal (et ancien Maire de Newcastle) Max Dhlomo (au centre) et M. Matthew Shunmugam, speaker (à droite), président du Parlement de Newcastle.



La délégation de Neuchâtel lors de la cérémonie d'ouverture: Conduite par Alain Ribaux, elle comprend le chancelier Rémy Voirol, Jean-Marc Sandoz et Vania Carvalho, coordinatrice pour les actions jeunesse, et les représentants du Parlement des Jeunes, Thimotée Pages, président, et Joana Giani, vice-présidente. Pascal Holliger, coordinateur de l'Association Imbewu en Afrique du Sud, a rejoint la délégation depuis son domicile de Port Elizabeth.



Les traditions vestimentaires zouloues sont maintenues par les jeunes, notamment lors de cérémonies. La forme d'expression la plus répandue concerne le travail des perles. Ce ne sont pas seulement des bijoux décoratifs, ils ont parfois une signification bien précise.